



PV COMMISSION SPORTIVE D25 14 septembre 2024

1. Demandes de dérogation de jour/heure

La Commission Sportive donne son accord pour les demandes suivantes :

- **D90 D1-1 Damprichard 2** : dimanche 9h, mais date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'un joueur travaillant tôt samedi matin, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D1-2 Maïche 3** : date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'étudiants/lycéens rentrant tard le vendredi, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D3-2 Maïche 4** : date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'étudiants/lycéens rentrant tard le vendredi, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D4-1 Bavans 7** : dimanche 9h, mais date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation de plusieurs cadets, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D4-1 Danjoutin 8** : date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'une benjamine et un cadet, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D4-2 Châtenois 6** : date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation de plusieurs minimes, pour l'ensemble de la phase 1.
- **D90 D1-1 J3 Seloncourt 4 / Maïche 2** : dimanche 20/10 à 9h, mais date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'un joueur travaillant le vendredi soir.
- **D90 D1-1 J4 Vézelois 3 / Seloncourt 4** : dimanche 03/11 à 9h, mais date limite le dimanche 14h ou 9h si salle occupée par une équipe de numéro supérieur à 14h, du fait de la participation d'un joueur travaillant le vendredi soir.

2. Demande de report

La Commission Sportive donne son accord pour la demande suivante :

- **D25 D2-2 Les Auxons 5 / Saint-Ferjeux 1** : report du 20/09 au vendredi 27/09 à 20h30, à la demande des Auxons (indisponibilité de joueurs et ne souhaite pas, par équité sportive, remplacer par des joueurs disponibles de niveau régional) avec accord des 2 équipes.



Jean-Michel HELLER
Commission Sportive Départementale